L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 JANVIER 1887. 60me Année

Defour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 29 JANVIER 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les portiers.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade.

PAR W. I. HODGSON—Le cottage en bois avec bâti en ardoises. No 162 avenue Elmire, Alger.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—L'habitation Union, dans la paroisse St-Jean-Baptiste.

PAR LE SHERIF—Une portion de terre dans la Deuxième District, A 11 h. A. M. Le contenu du chantier de marbre, à l'angle N. E. des rues Camp et Lafayette.

Angleterre.--La défaite de M. Goschen.--Le discours de la Reine.

Personne n'ignore l'épouvantable situation de l'Europe. Deux peuples—peut-être trois, peut-être quatre—armés jusqu'aux dents, le fusil, non plus au pied, mais à l'épaule, n'attendent plus que le dernier commandement pour faire feu; ils peuvent, à toute minute, se ruer les uns sur les autres et s'entr'égorger impitoyablement. Le vieux Monde est plein de sinistres rumeurs qui arrivent, à travers l'Atlantique, jusqu'à nous, et les terreurs qui l'assiègent sont si poignantes, qu'elles viennent, à deux mille lieues de distance, enlever son sang-froid à la placide et mercantile Union. Malheur à celui ou à ceux qui ont créé cet abominable état de choses; ils assument, devant le genre humain, une terrible responsabilité, et leurs noms ne passeront à la postérité, que chargés de malédictions et d'anathèmes.

Détournons nos regards de cet atroce spectacle et reportons-les, en dehors du Continent, sur la plus occidentale des îles de l'Europe, sur la terre la plus rapprochée de la libre Amérique, comme pour mieux entrer en communication avec elle. La aussi, nous trouvons des souffrances, des troubles, des désordres regrettables, mais, au fond, nous apercevons un but chrétien que l'on pourait, un progrès que l'on fait vers le premier des biens pour toutes les nations, sa chère indépendance et la direction de leurs propres affaires. L'avenir heureux qui est promis vous console des tristesses du présent.

Le fait est que la situation étrange de l'Angleterre doit raviver, en Irlande, l'espoir de la victoire définitive. Le Cabinet tory, recruté parmi les ennemis séculaires de l'Ile-sœur, est en pleine désorganisation. Il lui est arrivé toute espèce de désavantures. Des luttes intestines y sont provoquées des retraites qui ont jeté sur lui un discrédit dont il aura bien de la peine à se relever. La nature semble avoir pris parti contre lui et lui a enlevé, par la mort, un autre de ses membres les plus en vue, les plus influents; et voilà qu'un troisième a, tout récemment, subi un échec terrible aux élections. M. Goschen, une des lumières, un des plus puissants soutiens du parti conservateur, a été battu par un Gladstonien, par un ami de l'Irlande. La défaite d'un personnage d'une importance toute exceptionnelle a une grande signification; elle marque un retour des esprits à des idées moins oppressives, plus libérales. C'est un premier pas du Corps électoral vers le "Home Rule." Il n'y a pas longtemps qu'on eu lieu les dernières élections: si elles se renouvelaient, à l'heure qu'il est, le résultat serait, indubitablement, changé, et le grand, le vénérable réformateur enlèverait la majorité. Nous ne prétendons pas que M. Gladstone serait le maître d'appliquer en plein son système. En Amérique, nous avons compris, dès le premier jour, qu'il y faudrait apporter quelques modifications; mais qu'on applique le régime du Dominion ou celui du "Home Rule," le résultat sera absolument le même: il y aura, dans les deux cas, affranchissement de l'Ile opprimée, et c'est là ce que demandent tous les amis de la civilisation, de la justice.

Déjà, dans le parti libéral, nous voyons les dissidences s'effacer, les rapprochements s'opérer. M. Chamberlain—le radical Chamberlain—un peu honteux de la triste rôle qu'il a joué, il y a quelques mois, et dont il aperçoit aujourd'hui les déplorables conséquences, semble tout prêt à s'entendre avec son adversaire momentané, devenu plus populaire que jamais. Il se trouve accusé au système de coercition à outrance, la seule ressource du parti auquel il a commis la faute de se rallier. Il se rendrait adieux à toute l'Angleterre libérale; s'il prolongeait cette monstrueuse alliance et, bon gré malgré, par la seule force des choses, il est amené à une entente avec M. Gladstone.

Découragement et découragement dans le parti conservateur, retour à l'union et à la confiance dans le parti libéral—telle est la situation actuelle.

Le Parlement est rentré en session; l'éternelle question de l'Irlande va être agitée de nouveau. Qu'on se donne la peine de lire le passage du discours de la Reine relatif à l'Ile sœur. "Les grands crimes ont été plus rares, durant ces derniers mois, que les années précédentes; mais dans la même période, mais les relations entre les fermiers et les propriétaires, qui, au commencement de l'automne, annonçaient quelqu'amélioration, ont été, depuis, sérieusement troublées dans plusieurs districts, à la suite de tentatives de certaines organisation pour décider les tenanciers de ces districts à ne pas remplir leurs obligations légales.... On soumettra à votre approbation des articles qui ont trait à une réforme de la procédure légale et sont nécessaires pour arriver à une administration prompte et efficace, de la justice criminelle."

Voilà ce que le marquis de Salisbury a trouvé de mieux à faire dire à la Reine, afin d'arriver à calmer les ennemis de l'Irlande: de la répression, encore de la répression, toujours de la répression. Pauvre Victoria! que de maladresses, que de fautes, que d'actes odieux on commet en son nom, et dont ses héritiers immédiats auront à supporter les conséquences!

Il y a un trait à relever, dans le passage que nous venons de citer. On admet une grande diminution du nombre des crimes, en même temps que l'on constate une recrudescence dans l'exécution du terrible Plan de campagne, adopté contre les propriétaires. N'est-ce pas la preuve la plus évidente de ce fait que nous avons plus d'une fois établi—que la criminalité en Irlande n'est qu'une résistance, plus ou moins désordonnée, à l'oppression sous laquelle gémissent les populations?

Les patriotes sont parvenus à discipliner ces dernières; ils les ont déterminées à exécuter, en bon ordre, la lutte contre les propriétaires; tous les efforts, toutes les énergies, se portent de ce côté: C'est par là que s'échappe la vapeur accumulée dans cette colossale et terrible chaudière que l'on appelle l'Irlande. Elle y occasionnerait la plus formidable des explosions, si elle ne trouvait d'issue nulle part. Comment les Anglais, qui passent pour être gens pratiques, ne voient-ils pas que voient l'Amérique aussi bien que l'Europe? Il faut qu'ils soient bien aveuglés par la haine pour ne pas se rendre à l'évidence. Le jour n'est pas loin où ils seront obligés de céder, et ce ne seront pas les Irlandais qui profiteront leur indépendance, ce seront les Anglais qui la leur donneront. Comme M. Gladstone, il y a un an, ils feront publiquement leur *mea culpa* et demanderont pardon à leurs victimes des crimes qu'ils auront commis à leur égard, et ils les prieront de leur tendre la main. Dieu veuille, pour eux, que ce ne soit pas trop tard!

NOUVELLE-ORLÉANS, 28 jan. 1887.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*:

L'Union Française vous prie de lui permettre d'offrir, par l'intermédiaire de vos colonnes, ses remerciements aux artistes suivants, qui ont bien voulu concourir au succès artistique et au résultat pécuniaire de sa représentation, en prenant part gratuitement à l'Intermède qui faisait partie du spectacle:—Mlle Romeldi, Mlle Weyns, Mme Vermet; à MM. Maugé, Vernouillet, Darman, Delpech, qui tous nous ont accordé gracieusement leur précieux appui.

Bien que les lecteurs de l'*Abeille* sachent déjà que M. Van Loo nous a fait abandon du cachet qui lui revenait sur le prix payé pour la représentation, nous croyons devoir insister sur cet acte de générosité, d'abord, parce que ce cachet représentait une somme importante; ensuite, parce que M. Van Loo nous l'a offert spontanément, sans sollicitations de notre part. Double mérite que nous tenons à signaler au public et, en particulier, à tous les membre et amis de l'Union Française.

Veuillez agréer, Messieurs les Editeurs, l'assurance de notre dévouement.

LES DIRECTEURS DE L'UNION FRANÇAISE.

Pianos et accord.—Les pianos de Gaveau ont une réputation méritée. M. Raoul Barès, 84 Royale, vient de recevoir une consignation de ces admirables instruments qu'il vendra à des prix extrêmement raisonnables. Nous engageons celles de nos lectrices qui ont besoin d'un bon piano d'aller essayer ceux que déballe en ce moment M. Barès. Il est le système en fabricité et médaillé pour la tenue de l'accord. M. Barès est un de nos plus habiles accordeurs et remet à neuf les pianos fatigués et usés dont il n'est plus possible de se servir.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 22 janvier:

M. P. S. Thibodaux, de notre paroisse, a été nommé maître de poste à Napoléonville, à la place de Mme Pintado, démissionnaire.

—La sucrerie de M. George Dionne, à environ 6 milles au-dessus de Thibodaux, a été entièrement détruite par un incendie, jeudi matin, avec les charettes, les harnais, les charrues, les instruments aratoires et vingt boucauts de sucre. Nous ignorons le montant de l'assurance; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est de beaucoup au-dessous des pertes.

—Décédé, M. J. Rosemond Leblanc, en sa résidence, au Lafourche Crossing. Il avait 67 ans.

—Le Bayou Lafourche sort du Mississippi à Donaldsonville, à 80 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans; c'est un des débouchés du grand fleuve. Il traverse les paroisses Ascension, Assomption, Lafourche, la grande région du sucre et du riz. Il se jette dans le Golfe du Mexique à 100 milles à l'Ouest; de la Balize. Quand il est plein, il a une largeur de 150 à 250 pieds et une profondeur de 20 à 25

A trente-quatre milles du Mississippi et à soixante-douze du Golfe du Mexique sur la rive Ouest de Lafourche, il y avait, autrefois, deux débouchés.

Le premier, connu sous le nom de Bayou Terrebonne, coulant dans la direction du Sud, à travers la paroisse du même nom, se déversant dans le Golfe à 50 milles à l'Ouest de l'embouchure du Lafourche.

L'autre, appelé bayou L'eau Blen, se jetait dans la mer, à moitié de distance entre les bayous Terrebonne et Lafourche et traversait les jolis lacs Fields et Long

C'est sur les îles qui s'étendent devant les bains que se tenait Lafitte, avec ses terribles contrebandiers, faisant la fraude hardiment, à la barbe des agents du gouvernement. Ils plaçaient leurs articles chez les vieux habitants, et, en échange, prenaient les produits du sol. Thibodaux est à 100 milles de la Nlle-Orléans, par bayou et fleuve, et la navigation est, sur le bayou, généralement possible de décembre au mois d'août.

Thibodaux est un peu plus au sud que la Nlle-Orléans; elle s'y relie maintenant par un chemin de fer—le Southern Pacific—qui passe à Gretna, à la station Schriever, à 57 milles de la Cité du Croissant.

A vingt-deux milles plus bas, sont situés Lockport et Longmeville. A dix milles au-dessus, est Labadieville et, à neuf milles au-delà, Napoléonville, siège de la paroisse Assomption. A dix-huit milles au Sud, est le bourg de Houma, siège de la paroisse Terrebonne.

Les terres voisines de Thibodaux sont riches; le climat est salubre et on y trouve toutes les facilités désirables pour la navigation.

La ville a été fondée en 1820. Le 10 mars 1838, elle a été incorporée par une loi de la Législature, sous le gouverneur White, de la paroisse Lafourche.

Le premier Conseil de ville a été organisé au mai 1838, avec M. James McAllister comme maire. Le maire commença par embellir la ville, par créer des canaux, drainer les rues, établir des trottoirs, des places publiques, un marché à la viande, aux légumes, aux fruits.

En 1848 on créa des écoles. C'est de cette année que date l'Académie Union.

Durant les vingt premières années, les citoyens de Thibodaux ont montré un grand esprit d'initiative et cherché à tirer le meilleur parti possible des ressources du pays.

La culture de la canne à sucre devint générale. Thibodaux était le centre où se rendaient les habitants des environs, pour expédier leurs produits. Ce fut aussi un centre pour la vente des marchandises, des machines, des provisions, des outils aratoires.

Les planteurs achetaient et livraient, en retour, leur sucre et autres produits

Bientôt, il fallut établir à Thibodaux des fonderies pour réparer les machines des sucreries; des scieries, des tonnelleries et autres fabriques—entr'autres, une manufacture de bi-sulfite de chaux pour la clarification du jus de canne. Les ouvriers abondèrent et Thibodaux grandit. On fit draguer le bayou Terrebonne pour le relier à la ville.

A une petite distance de la ville, s'élève la grande église catholique qui peut contenir 1500 fidèles. C'est une des plus belles de l'Etat. Outre l'Eglise St. Joseph, il y a une église épiscopalienne, une église presbytérienne, deux églises méthodistes et deux Baptistes pour la population de couleur.

—Le récensement de 1880 donne à 1,511 la population de Thibodaux; une bonne moitié habite en dehors des limites de la Corporation. Le tout est maintenant, d'environ 3,700 âmes.

Thibodaux a, aujourd'hui, une scierie, une manufacture de glace, trois fonderies, deux fabriques de claujdières, trois tonneleries, une fabrique de citernes, deux ferblanteries, deux ateliers de chaudronnerie, deux ateliers de carosserie, deux cordonniers, un tailleur, trois magasins de modes, quatre armuriers, trois horlogers-bijoutiers, trois boulangeries, une confiserie, de nombreux charpentiers, des ingénieurs et d'autres établissements du même genre.

On y trouve sept magasins de tissus, d'habillements, douze épiceries et magasins de provisions de l'Ouest, trois pharmacies, trois quincailleries, trois poêliers, deux magasins de meubles, trois marchands de confections, une bijouterie, une sellerie, une chapellerie, trois boutiques de couture, trois restaurants, un hôtel, cinq cafés, trois marchands de bière, trois ateliers de coiffure et de barbe, trois agences de machines à coudre, deux établissements de soda, deux dentistes, cinq médecins, deux juges, huit avocats, une imprimerie, deux écoles, plusieurs marchands de fruits, deux loges maçonniques, une loge d'Odd Fellows pour blancs, une autre pour hommes de couleur, une loge de Chevaliers d'Honneur, une loge de Chevaliers Catholiques d'Amérique, une loge de Chevaliers de Pythias, une Association de bienfaisance des jeunes gens. On y trouve aussi un collège, un couvent, une école publique pour enfants blancs, une autre pour enfants de couleur, et plusieurs institutions particulières.

Les rues de Thibodaux sont remarquablement bien soignées; elles ont des trottoirs, comme on en trouve rarement dans les campagnes. La ville est renommée dans l'Etat pour l'excellent gouvernement municipal dont elle jouit.

Quatre journaux ont précédé la *Sentinelle de Thibodaux*, qui date de 1860. Supprimée en 1862, elle a repris en 1865.

Les discours de M. de Bismarck

M. de Bismarck, dans ses discours de mardi au Reichstag, a déclaré — dit le *Temps* du 15 janvier — qu'il n'avait aucun doute sur les intentions pacifiques de notre gouvernement. S'il insistait sur la nécessité, pour l'Allemagne, d'augmenter ses forces militaires, c'est uniquement en vue des changements qui pourraient arriver dans les conditions actuelles d'existence de la République. Ces changements,—l'orateur s'est douné la peine de les préciser,—ces éventualités menaçantes pour la paix, sont, selon lui, de deux sortes. M. de Bismarck est d'avis qu'une révolution qui mettrait à la tête de l'Etat français un dictateur militaire, ou qui rétablirait chez nous la monarchie, imposerait à l'usurpateur la guerre de revanche ou de conquête comme le seul moyen d'établir son autorité. Il ne faudrait pas moins qu'un coup d'éclat de ce genre pour justifier une prise de possession du pouvoir. A qui rendrait à la France les frontières qu'elle a perdues. La France ne saurait marchander la récompense, et, d'un autre côté, il lui semblera toujours qu'on n'a rien fait pour elle aussi longtemps qu'on n'aura pas consolé ses douleurs en réparant ses défaites.

Tel est le premier des arguments de M. de Bismarck, et l'on ne peut à quelques égards en contester la justesse. Personne ne saurait soutenir d'une manière absolue que la République ne subira jamais d'usurpation, ni même qu'elle n'abdiquera jamais, puisque l'un et l'autre de ces événements sont déjà arrivés. Ce qu'il y a à répondre à M. de Bismarck, c'est que dans l'état actuel des partis dynastiques, et à faire le compte des hommes en une situation de séduire le pays par l'éclat des services rendus, jamais ordre de choses n'a eu le droit de se sentir si rassuré sur son existence que la troisième République. Le jugement de l'étranger peut s'y tromper, parce qu'à distance la réalité des situations s'obscurcit, la proportion des choses se fausse; ici, en France, ni les craintes ni les espérances ne prennent la direction que l'orateur a paru supposer. Nos dangers viennent d'ailleurs; ils sont d'un autre ordre.

La seconde supposition de M. de Bismarck a moins de fondement encore. Le chancelier s'imagine que la République pourrait, à un moment donné, chercher à échapper par la guerre à des difficultés intérieures. Ici, il faut l'avouer, plus l'esprit cherche à saisir et à serrer les termes de l'hypothèse, moins il parvient à y trouver quoi que ce soit de tangible. Que faut-il entendre, dans les conjectures de M. de Bismarck, par la République? Est-ce le pays qui se précipiterait dans les aventures pour s'échapper à lui-même? Est-ce le gouvernement du pays, un cabinet quelconque, qui proposerait aux Chambres de se jeter sur le voisin pour se tirer d'affaire? Et ces difficultés auxquelles on se flatterait de se dérober par la guerre, comment se les représente-t-on? S'agit-il d'embarras financiers?

Beau moyen d'y faire face qu'une campagne sur le Rhin! Ou du triomphe du Collectivisme? Mais, de deux choses l'une: ou ce sont les radicaux qui l'emporteraient, et les radicaux ont une légitime horreur de la guerre, sachant bien que le sabre ne leur a jamais été tendre; ou ils seraient en minorité, et la guerre aurait apparemment d'autres moyens de les tenir en échec que de lancer le pays dans des expéditions militaires. La vérité est que la supposition de M. de Bismarck repose sur une erreur inexplicable chez un homme qui a tant de moyens de se renseigner sur l'état réel des esprits en France. La France actuelle n'est pas seulement pacifique parce qu'elle a fait l'expérience de ce que coûte parfois une guerre; elle l'est dans ses couches profondes, elle l'est par ses instincts et ses mœurs, elle l'est, s'il faut le dire, en vertu même des institutions militaires qui demandent aujourd'hui à chaque famille un soldat.

Si M. de Bismarck ne nous paraît pas avoir réussi à articuler des motifs plausibles de redouter les attaques de la France, nous lui en savons d'autant meilleur gré d'avoir désigné certains arguments qui, pour être spécieux, n'en étaient pas moins indignes de son grand sens politique. Nous voulons parler du raisonnement en vertu duquel la France n'étant pas menacée n'aurait pas besoin d'un établissement militaire considérable, et ne pourrait expliquer l'état de défense où elle s'est mise que par des intentions d'agression. Stupide et méprisable insinuation, que nous avons le regret de rencontrer sans cesse dans les journaux anglais, et qu'un homme d'Etat tel que M. de Bismarck ne pouvait songer un seul moment à ramasser. Nous n'avons pas même besoin d'alléguer ici le droit égal de la France et de l'Allemagne à pourvoir à la sécurité de leurs frontières

Si l'empire germanique, tout en avouant n'avoir rien à redouter du gouvernement actuel de la République, croit nécessaire de parer à toute les éventualités de l'avenir, nous voudrions savoir pourquoi il serait interdit à la France d'en faire autant. Mais, nous le répétons, quelque puissantes qu'elles aient, ces considérations sont ici superflues. La force militaire d'un pays n'est nécessairement ni une menace pour le voisin, ni une marque de défiance de ses intentions. C'est, avant tout, la garantie de son indépendance. Une puissance comme la France ne peut échapper à la pression des autres, elle ne peut maintenir son rang et son rôle dans les conseils de l'Europe, elle ne peut avoir de politique, qu'à la condition d'être en état de se faire respecter. La force défensive d'une nation est, pour elle, une question de liberté et de dignité.

LES GUERRES EN EUROPE DEPUIS LE SEIZIÈME SIÈCLE.—On a calculé le nombre des guerres qui ont eu lieu en Europe depuis le seizième siècle seulement. En voici le tableau, qui peut être curieux à citer:

44 guerres engagées pour obtenir un accroissement de territoire;
22 pour lever des tributs;
24 guerres de représailles;
8 guerres entreprises pour décider de questions d'honneur ou de prérogatives;
6 provenant de contestations relatives à la possession d'un territoire;
41 provenant de prétentions à une couronne;
30 guerres commencées sous le prétexte d'assister un allié;
23 guerres provenant d'une rivalité d'influences;
5 provenant de querelles commerciales;
55 guerres civiles;
28 guerres de religion.
Total: deux cent quatre-vingt-six guerres.

LE CONTINGENT PERSONNEL MOBILIER DE PARIS.—Un décret présidentiel règle, pour l'exercice 1887, le contingent personnel mobilier dans la ville de Paris. La taxe variera, suivant l'usage, de 6 50 pour 100 pour les loyers ne dépassant pas 599 fr. par an, à 11 50 pour 100 pour ceux ne dépassant pas 999 fr. Elle sera de 11 53 pour 100 pour les loyers de 1,000 fr. et au-dessus. Comme toujours, les loyers au-dessous de 400 fr., valeur matricielle, sont exempts. Le décret vise la délibération du conseil municipal de la ville de Paris, en date du 31 décembre.

C'est une manière de parler — fait observer la *Liberté*. — Cette assemblée avait voté d'abord un impôt progressif qui allait jusqu'à 14 pour 100 de la valeur locative des loyers au-dessus de 5,000 fr., et ensuite, afin d'augmenter la tantième afférent aux loyers élevés, elle avait étendu aux locations matricielles de 400 à 600 fr. l'exemption dont jouissaient les loyers au-dessous de 400 fr. L'administration centrale a remis toutes choses en l'état. Le conseil municipal s'est trouvé une fois de plus dans l'obligation de renoncer ses tentatives de réforme.

UNE DIFFÉRENCE.—*Le Paris* relève ainsi le passage où M. de Bismarck signale l'attitude contraire des deux nations voisines, en 1866 et en 1870, par l'Allemagne:

"M. de Bismarck constate qu'en France les souvenirs de la guerre sont encore vivants, tandis qu'en Autriche personne n'en veut plus à l'Allemagne de la victoire de Sadowa. Cette différence l'étonne. Elle est pourtant bien naturelle; elle s'explique par la différence même des procédés du vainqueur. Après 1866, l'Autriche ne perdit aucune parcelle de son territoire; même, il y a huit ans, M. de Bismarck, pour la dédommager de l'influence qu'elle n'exerçait plus en Allemagne, lui a donné la Bosnie et l'Herzégovine. Et la France, en 1871, a été amputée de l'Alsace-Lorraine!"

M. DE BISMARCK ET LE TRAITÉ DE FRANCFORT. — Nous croyons intéressant de donner aujourd'hui la traduction exacte du passage du discours de M. de Bismarck qui concerne le traité de Francfort:

Si nous devons plus tard avoir la guerre, nous ne pouvons pas non plus savoir si nous la soutiendrons dans des conditions plus avantageuses que lors de notre lutte avec la France.

Nous avons, je crois, combattu en 1870 dans des conditions plus favorables que celles dans lesquelles nous aurions lutté en 1887; et si l'empereur Napoléon III était mort, nous aurions peut-être été dispensés de faire la guerre.

Je fais cette remarque pour motiver ma conviction et pour prouver à d'autres personnes, à l'étranger, que nous n'attaquerons jamais la France.

Si les Français veulent vivre en paix avec nous jusqu'au moment où nous les attaquerons, la paix serait à jamais assurée.

Que nous rapporterait, en effet, une guerre avec la France? Je dois vous avouer sincèrement que "j'étais disposé, en 1871, à ne rien prendre. Si vous me permettez cette réminiscence historique, je vous ferai savoir que M. Thiers me dit alors: "Nous ne pouvons donner qu'une chose, Belfort ou Metz.

"Si vous voulez les deux, la guerre continuera."

J'étais alors très inquiet au sujet d'une immixtion des puissances neutres, et j'étais étonné de n'avoir pas reçu, depuis plusieurs mois déjà, des lettres de ces puissances (Hilarité), et je désirvivement que nous ne fussions pas obligés de retourner à Bordeaux pour y continuer les négociations. Je me suis concerté, à ce sujet, avec nos autorités militaires. "Si nous pouvons, leur dis-je, consentir à nous passer de l'une des places, je crois qu'il nous faut le faire."

Il me fut répondu: "De Belfort oui; Metz vaut pour nous cent mille hommes. Il s'agit de savoir si nous voulons, ou non, être plus faibles de cent mille hommes vis-à-vis des Français, dans le cas où la guerre continuerait." Alors je leur dis: "Prenons Metz" (Hilarité.)

Vous êtes surpris, messieurs, en présence de la même question: "Voulez-vous, ou non, si une guerre avec la France vient à éclater, être plus faibles de 100,000 hommes?" En d'autres termes, si vous abandonnez Metz ou la valeur de Metz, vous faites un acte, au point de vue de la sécurité future de la France, dont les conséquences graves que celui que vous accomplirez en refusant les 100,000 hommes que nous pouvons nous procurer en instituant chaque année 16,000 soldats pendant l'époque jusqu'à laquelle il nous sera peut-être donné d'éviter la guerre. Préférez-vous dire aux Français: "Ayez donc la bonté de reprendre Metz?" C'est là, à peu près, la même chose que si vous nous refusiez l'augmentation d'effectif dont nous croyons avoir besoin, d'après notre jugement en matière militaire. Je le répète, "nous ne troublerons pas la paix: nous n'attaquerons dans aucun cas la France.

L'ATTAQUE DU COUVENT DE FONTFROIDE.—La *Gironde* a reçu, de Narbonne, les nouveaux renseignements suivants sur l'attaque du couvent de Fontfroide, France—attaque dont nous avons déjà parlé:

Dans la soirée du lundi 10 janvier, vers neuf heures, le couvent de Fontfroide, situé à 14 kilomètres de Narbonne, a été l'objet d'une attaque à main armée par une véritable bande de brigands.

Les malfaiteurs, pour pénétrer dans le couvent, ont d'abord escaladé le mur d'une terrasse et deux d'entre eux, le revolver au poing, ont sommé le Frère portier de leur laisser les clefs dont ils se sont emparés; ils étaient une douzaine environ tous armés. Ils ont pénétré dans l'appartement du Frère supérieur et l'ont sommé de donner de l'argent. Celui-ci a montré son secrétaire vide. Les agresseurs ont alors exigé 10,000 fr., sinon il allait être tué.

Le supérieur du couvent a répondu: "Vous n'êtes que dix et nous sommes soixante!" Avec l'aide du Frère portier, il a sonné la cloche pour rappeler les Frères.

Devant le sang-froid du supérieur et la résistance inattendue qu'ils ont rencontrée, les bandits ont dû prendre la fuite, non sans avoir tiré des coups de revolver. Un Frère servant qui se trouvait dans la cour, a été dévalisé. Quantan, qui a donné son nom au couvent, a saisi à bras-le-corps un des malfaiteurs, et il serait parvenu à s'en rendre maître sans un coup de feu qui lui a traversé l'épaule. On espère cependant que la blessure n'aura pas de graves conséquences.

Le monastère de Fontfroide, où a eu lieu cette attaque à main armée est situé au sud-ouest de Narbonne, à 14 kilomètres environ. C'est une abbaye historique, le Saint-Denis des vicomtes de Narbonne, qui, est aujourd'hui habitée par des religieux bernardins au nombre de quarante à cinquante. Le site est tout à fait désert; il est au fond d'un vallon pittoresque et sauvage, entouré de toutes parts par les sommets élevés des Corbières.

A la première nouvelle de cet attentat, le parquet de Narbonne a fait partir immédiatement plusieurs brigades de gendarmerie, qui ont battu la campagne toute la journée, mais les recherches ont été infructueuses. Les moines sont peu, difficilement, donner le signalement des malfaiteurs, dont la plupart avait la figure masquée avec un mouchoir.

M. le substitut, le docteur Marty ont procédé aux premières constatations. Un seul moine a été blessé assez sérieusement—c'est celui qui a reçu la balle dans l'épaule; les autres n'ont que des égratignures. Les recherches continuent activement et se poursuivent avec beaucoup d'ardeur.

UN DUEL.—Un duel sous Charles X, d'après M. Carle des Perrières:

"Voici un duel qui me fut conté par mon père, un des acteurs de la scène, alors officier à la garde royale, duel qui eut lieu vers 1823 ou 1824.

"Deux adversaires sont en présence; on met l'épée à la main au bois de Boulogne: le combat est acharné. L'un des combattants est officier de la garde royale, l'autre ancien officier de l'Empire.

"Le duel dure depuis une demi-heure; les adversaires sont couverts de blessures. Le gentilhomme a une estafilade à l'épaule, deux centimètres de fer entre les côtes, une longue déchirure à la poitrine; le brigadier de la Loire n'est tonché qu'au bras droit et surtout à la main droite, qu'il s'est fait fer par un mouchoir.

"Le marquis de X....., premier témoin de l'officier de la garde royale, arrête le combat.

—Messieurs, dit-il aux adversaires, voyez-vous un inconvénient à changer de terrain? Voici la public qui s'amasse; deux ou trois promeneurs viennent de passer; nous allons être certainement dérangés. Remontons en voiture et allons terminer au bois de Vincennes.

"On accéda à la proposition. Une fois en fiacre, son client lui dit:

"—Ma foi, pourquoi diable nous faire voyager ainsi!

"—Nigaud! Vous ne comprenez pas que pour vous qui n'êtes touché qu'au corps cela n'a aucune importance; mais votre adversaire va souffrir de sa main comme un martyr; pendant le trajet, sa main va enfler, et, s'il obstine à vouloir reprendre, vous alles le tuer comme un poulet.

"Et ce fut textuellement ce qui se produisit."

N'est-ce pas abominable? s'écrie le *Pays*.

DÉCLARATIONS TRÈS SÉRIEUSES.—Un correspondant particulier adresse, au *Journal des Débats*, cette dépêche:

Le discours du prince de Bismarck a produit une impression profonde. Quoiqu'il ait assuré que l'Allemagne est une nation saturée de gloire et qui n'a aucun intérêt à faire la guerre; quoiqu'il ait constaté énergiquement que l'Allemagne est l'intention de faire la guerre à la France à moins qu'elle n'y fût forcée, le ton fondamental de ses déclarations est considéré comme très sérieux.

La possibilité d'une guerre avec la France à dix jours, dix semaines ou dix années d'échéance est admise puisque la majorité de la France est souvent entraînée par une minorité violente, et que d'autre part le gouvernement français pourrait être tenté d'avoir recours à une guerre contre l'Allemagne comme soupape de sûreté pour ses difficultés intérieures.

Pour le Prince de Bismarck la question constitutionnelle se résume dans ce dilemme: l'armée allemande est-elle impériale ou parlementaire?

SINGULIÈRE ATTITUDE. — M. Henry Maret fait ressortir, dans le style qui lui est propre—dit le *Pays* du 12 janvier—la singulière attitude du gouvernement, qui voudrait tout à la fois respecter le Concordat et persécuter le culte:

"Je me demande ce qu'un maître d'école pourrait répondre à un enfant intelligent, qui par hasard lui tiendrait ce langage:

"Monsieur le curé me dit que Jésus est Dieu. Vous, quand vous m'apprenez l'histoire, vous me dites simplement que le bruit en a couru, mais que vous ne pouvez pas vous prononcer, attendu que vous êtes obligé de respecter la neutralité. J'en conclus que vous n'en croyez rien, car, si vous en étiez persuadé, vous me l'apprendriez aussi bien que le mouvement de la terre. Monsieur le curé en est persuadé, lui, et le gouvernement le paye pour qu'il me le dise. En revanche, il vous paye, vous, et vous défend de me le dire, sous peine de destitution. Il fait pourtant que cela soit ou que cela ne soit pas; et cela ne peut pas être et ne pas être à la fois."

On devine que la conclusion du *Radical*, après avoir signalé ces contradictions de nos gouvernants, est pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui seule, à son point de vue, peut assurer la paix religieuse. Mais, ainsi que le fait observer l'*Univers*, comme argument *ad hominem*, le raisonnement de M. Henry Maret est inattaquable: aussi le gouvernement ne trouvera-t-il rien à répondre.

L'EGLISE VOTIVE DE MONTMARTRE.—Il n'est pas exact, comme cela a été annoncé, que les travaux de l'Eglise votive de Montmartre soient complètement suspendus, et surtout que cette suspension provienne du retard mis à nommer le nouvel architecte de cette grande entreprise. Seules, les gelées ont forcément entraîné la suspension des travaux de maçonnerie, mais les charpentiers continuent à préparer les cintres destinés à la construction des voûtes de la grande nef. Quant à la question du futur architecte, elle est tout à fait indépendante de la marche que peuvent suivre les travaux, les plans et devis existants suffisant pour continuer pendant aux mois encore l'œuvre commencée par M. Abadie.

MÉMOIRES.—Un de nos confrères de Paris croit savoir que le général Trochu serait décidé à publier ses Mémoires. L'ancien gouverneur de la capitale travaillerait activement à cet ouvrage dans sa retraite de Tours.

GYMNASTIQUE.—L'Union des professeurs de gymnastique de France organise un congrès national pour les vacances de Pâques.

Tous les professeurs de gymnastique, les moniteurs des sociétés, les officiers chargés de la gymnastique dans les régiments, les officiers et les sous-officiers instructeurs de l'Ecole normale militaire de Joinville seront convoqués à ce congrès qui s'offre comme devant avoir le plus grand intérêt.

Le journal *la Gymnastique française*, organe de l'Union, fixera la date.

Décédée mercredi soir à Ville Platte, paroisse St Landry, VALENTINE P. ARCHINARD épouse du Dr Z. T. YOUNG. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu samedi matin à 9 heures précises de la résidence de sa belle-sœur Mme Alfred Archinard No 115 rue Dumaine.

Les journaux d'Alexandrie La. et de St Landry sont priés de reproduire cet avis

29jan—2t

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1an PP

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer et Bateau à Vapeur Lon. des rues White et Labatie—Nouvelle-Orléans 24 janvier 1887. L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu le LUNDI 7 février 1887 de 10 heures A M à P M pour l'élection d'Inspecteurs pour servir pendant l'année prochaine

F. COUGOT,
29 jan—8f Secrétaire.

A VENDRE occasion rare d'acheter une confiserie avec un grand fonds de marchandises et faisant d'excellentes affaires. Elle est complète dans tous ses départements. Les marchandises sont nombreuses et fraîches et elle est parfaitement montée. Elle sera vendue pour cause de mauvaise santé du propriétaire. Situation des meilleures. S'adresser à Mme Paul 2 Robinson, 5 rue Carondelet. 22 jan 1mPP

On demande
DES solliceurs d'abonnements pour
LE TRAIT D'UNION.
S'adresser 80, rue de Chartres.

LE TRAIT D'UNION
Se vend chez Wharton, 5 Carondelet, Wve H. Billiard angle Bienville et Chartres L. Fournier, 154 rue Royale, H Brunet, 189 1/2 rue Royale. Le numéro, 5 cents. 18jan—

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, le mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos actuellement en le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, HERZ, SOMMER, FISCHER, PRAGE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHLENINGER. Elle sai plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques

CARTHES, LIVRES